



Communiqué du 21 novembre 2022

«La forêt suisse, tout simplement»: le manuel d'initiation

Les propriétaires sont responsables de la stratégie dans leur forêt, fonction qui s'apparente à celle d'un détenteur d'entreprise ou d'un président de conseil d'administration. Pour leur faciliter la tâche, le manuel d'économie forestière «La forêt suisse, tout simplement» est désormais à leur disposition.

Imaginez: vous venez d'être élue/élu conseillère communale, conseiller de bourgeoisie ou encore au comité de votre corporation. Dès votre entrée en fonction, vous voilà responsable de la forêt que possède la collectivité en question. Vous allez donc veiller à ce que votre forêt soit gérée de manière durable et remplisse les fonctions et les prestations souhaitées par la société. Quels sont vos droits et vos obligations? Quelles tâches vous incombent? A quoi devra ressembler votre forêt dans 30 ans? La publication «La forêt suisse, tout simplement – Manuel d'économie forestière à l'usage des autorités» vous vient dès à présent en aide pour trouver les premières réponses à ces questions. Les points essentiels auxquels vous devez être attentif en votre qualité de propriétaire de forêt sont condensés en douze chapitres.

Montrer les possibilités qui s'offrent aux propriétaires

«Il y a en Suisse environ 3500 propriétaires de forêts publiques», explique Thomas Troger-Bumann, directeur de Forêt Suisse. «La responsabilité stratégique de leur forêt est souvent confiée à des personnes qui, en raison du système de milice, n'ont qu'une expérience limitée en la matière. Elles n'ont pas non plus le temps de collecter les connaissances centrales sur la forêt auprès des sources existantes, ni de se les approprier. Ce manuel, guide compact et pratique, leur est destiné». Il s'adresse aussi aux quelque 245'000 propriétaires de forêts privées de Suisse. Il vise à leur prêter main-forte pour les questions relatives à la forêt, à sa gestion et à son exploitation. «Ce manuel d'économie forestière ne dit pas aux propriétaires ce qu'ils ou elles doivent faire, mais il leur montre les possibilités qui s'offrent à eux si elles ou ils veulent s'occuper activement de leur forêt», déclare Thomas Troger-Bumann.

L'OFEV soutient le manuel d'économie forestière

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a soutenu ce projet. Pour l'OFEV, la chose est claire: «Aujourd'hui plus que jamais, il importe que les forêts suisses soient bien soignées et qu'elles continuent d'être gérées de manière durable. Avec le changement climatique en particulier, et les défis qu'il pose à la forêt, l'importance d'une gestion forestière axée sur la résilience va aller croissant», explique Michael Reinhard, chef de la division Forêts de l'OFEV. «Le manuel d'économie forestière de ForêtSuisse est un instrument approprié pour transmettre les connaissances initiales de base sur ce sujet».

Le manuel d'économie forestière peut être téléchargé dès à présent sous:

www.foretsuisse.ch/coffret-pour-les-authorites



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Contact

Florian Landolt
responsable Communication & Politique
ForêtSuisse
tél. +41 79 794 18 37
florian.landolt@waldschweiz.ch

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse est l'association faitière des propriétaires forestiers. Elle représente les intérêts des quelque 250000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres permettant aux propriétaires, exploitantes et exploitants forestiers de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable, et de préserver la vitalité et la biodiversité des forêts.

Pour en savoir plus: www.foretsuisse.ch